



La Noquette de Vaires, Noisiel et Brou

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 23 Février 2014

Assemblée Générale tenue le Dimanche 23 Février 2014 à la Maison des Associations, au 8/10, rue Alphonse MANCEAU à VAIRES sur MARNE (77360).

Ordre du jour

- 1 – Bilan Moral 2013,
- 2 – Bilan Financier 2013,
- 3 – Bilan du club de compétition 2013,
- 4 – Discussions des bilans, propositions pour 2014, échanges avec les pêcheurs, questions diverses,
- 5 – Tombola et rafraîchissement.

1 – Bilan Moral 2013 :

Rappel du rôle de l'AAPPMA, qui est de promouvoir la pêche et la protection du milieu aquatique.

Un concours organisé le 13 Octobre 2013 sur les bords de Marne, peu de concurrents malgré des poissons au rendez-vous, notamment en aval du pont dans le secteur « Canne au coup ».

Un site Internet actif et mis à jour régulièrement, présentant les actualités de l'AAPPMA et du club de compétition. Plus de 4000 visites après 2 ans de mise en place :

<http://www.aappma-et-club-vaieres-sur-marne.fr>

Les actions de l'AAPPMA ont été réduites, en grande partie dû à un manque de bénévoles important pour la gestion de celle-ci. Ces bénévoles étant en grande partie impliqués dans le club de compétition ; remarque ayant déjà été faite lors de l'AG précédente. La structure de l'association étant petite, il est important de trouver des solutions pour faire perdurer les actions à mener. Fusion d'AAPPMA envisagée et dans l'ère du temps aux vues de la diminution des effectifs de pêcheurs.

Une liste a été ouverte lors de l'AG, afin que de potentiels bénévoles puissent y joindre leurs coordonnées et puissent être contactés ou sollicités au cours de l'année.

Intervention du garde pêche, Mr Philippe DUPRE, qui rencontre des personnes de différents milieux mais affirme que près de 99% des personnes contrôlées possèdent un permis de pêche. Deux procès verbaux ont été dressés avec l'aide de la police municipale à cause de vidanges de véhicules en bord de Marne et de coupe de bois illicite. Il est recommandé de prêter attention aux barbecues sauvages entre Mai et Septembre.

2 – Bilan Financier 2013 :

- Les ventes de permis en 2013 (dépositaires & Internet) :

Cartes interfédérales (EHGO) ----- 49 en 2013 contre 146 en 2012

Cartes personnes majeures (CPM) -- 104 en 2013 contre 216 en 2012

Cartes Femme ----- 2 en 2013 contre 8 en 2012

Cartes Mineurs----- 20 en 2013 contre 9 en 2012

Soit une baisse en masse de plus de 50% des ventes de permis entre 2012 et 2013, qui s'explique principalement par :

- une baisse générale des ventes au niveau national (effet crise et saison tardive),
- par la prise de relais de la Société Territoire Pêche 77 en tant que principal dépositaire en lieu et place de la société Mondial Pêche (Que nous partageons avec deux autres AAPPMA).

- Au niveau financier :

Les recettes passent de 14 400€ en 2012 à 8 320€ en 2013.

Les dépenses se réduisent de 10 500€ en 2012 à 8 080€ en 2013.

Au total, un quasi équilibre recettes / dépenses en 2013.

L'actif net au 31/12/2013 s'élève à 35 470€ contre 35 000€ au 31/12/2012. Il est composé notamment :

- d'un dépôt de garantie à la fédération de 1 250€,
- d'un Compte bancaire ----- de 10 550€,
- d'un Livret Caisse Epargne----- de 3 320€,
- d'un dû par les dépositaires de plus de 20 300€ (28 918€ par Mondial pêche et la redevance de 8 600€ des cotisations fédérales auprès de la fédération, depuis la mise en redressement puis liquidation du magasin Mondial Pêche de Saint Thibault les Vignes.

- Perspectives 2014 :

Nous espérons une stabilité voire une légère reprise de nos ventes compte tenu des actions suivantes entreprises ou à entreprendre :

- Signature d'une convention en bonne et due forme avec la Société Territoire Pêche à St Thibault. (Fait).
- Recherche de nouveaux points de vente sur Vaires, Noisiel et Brou. (en cours).
- Publication de l'adresse de notre site Internet, publication de la liste de nos dépositaires habilités, publication de nos futures manifestations dans les revues communales ou intercommunales. (À entreprendre avec les intéressés présents).

3 – Bilan du club de compétition 2013 :

Club très dynamique avec de nombreuses participations à des concours et championnats départementaux, régionaux et nationaux. Représentation du Team Sensas la Noquette de Vaires sur Marne dans 11 départements de France, 7 victoires sur 26 concours, etc.

4 – Discussions des bilans, propositions pour 2014, échanges avec les pêcheurs, questions diverses :

Intervention de Franck DA SILVA pour présenter un projet sur la communication auprès des écoles de pêche et des AAPPMA de Seine et Marne sur la Compétition entre le CD77 et les Clubs de compétitions. Le but étant de faire passer le message aux jeunes concernés, quant à l'existence de structures permettant de pratiquer la pêche de compétition à la sortie des écoles de pêche.

La base de loisirs de Vaires sur Marne a reçu l'autorisation signée d'être placée en eaux vives, portant à terme à l'interdiction de la pêche sur celle-ci.

Projets d'améliorations de l'AAPPMA :

- Sollicitation du panneau publicitaire électronique pour communiquer,
- Solliciter les élus municipaux et le préfet,
- Proposition de fusion avec l'APPMA de Chelles pour dynamiser les efforts des bénévoles .
- Réapparaître sur le site de la ville de Vaires sur Marne car l'AAPPMA a été supprimée de la liste des associations (manque de visibilité auprès des habitants de la ville de Vaires-sur-Marne et perte des subventions annuels).
- Retrouver une dynamique au sein de l'APPMA afin de maintenir en éveil les sociétaires en organisant un concours chaque année, le but étant de faire la jonction Loisir/Compétition,
- Assurer la présence de l'AAPPMA à la fête des associations,
- Recherche de nouveaux dépositaires de permis de pêche afin d'améliorer les ventes.

5 – Tombola et rafraîchissement :

L'assemblée générale s'est conclue par une tombola, avec des lots offerts par l'AAPPMA avec l'aide de la société Sensas pour divers lots et de bénévoles de l'AAPPMA et du club de compétition.

Merci à tous les présents de cette assemblée.